

# Les temps de l'environnement. D'un sauvetage technique à une gestion locale en Afrique et à Madagascar

par Chantal BLANC-PAMARD\*, Jean BOUTRAIS\*\*

*Aujourd'hui, l'environnement est devenu un enjeu politique et social majeur aussi bien dans les pays du Sud que ceux du Nord. Jusqu'aux années 1970, la priorité portait plutôt sur le développement en termes d'objectifs de production, de progrès économiques, d'aménagements d'espaces. Les façons d'envisager l'environnement sont ici questionnées en Afrique au sud du Sahara et à Madagascar, depuis les années 1960, avec les Indépendances. On peut qualifier les temps de l'environnement au cours de ces décennies en montrant trois approches dans des contextes historiques particuliers.*

Le premier type caractérise un environnement mis entre parenthèses : la question de l'environnement est délaissée ou laissée à des spécialistes. Dans le deuxième type, l'environnement devient une question importante mais seulement technique. Dans le troisième type, l'environnement n'est pas dissocié du développement mais leur combinaison est abordée par une démarche participative et une valorisation des savoirs locaux. La prise en compte de la dimension politique d'enjeux environnementaux représente une rupture vis-à-vis d'une conception simple ou mécaniste des rapports entre nature et société. Désormais, l'environnement est inséparable des relations sociales ; produit social, il s'impose comme une question géopolitique.

Les trois conceptions se sont souvent succédées dans le temps mais elles ne s'excluent pas nécessairement. Dans un même pays, deux types d'actions environnementales peuvent coexister : politique interventionniste définissant des aires protégées et démarche participative dans la gestion des ressources et des espaces naturels.

Chacun des trois types diffère assez distinctement des autres, cependant tous procèdent de logiques visant à enrayer une dégradation de l'environnement.

C'est pourquoi les fautifs restent les mêmes depuis la période coloniale : les sociétés paysannes sont dénoncées très vivement. Les pratiques paysannes, celles des agriculteurs comme des pasteurs, sont perçues comme des menaces. Les botanistes, Humbert (1948) à Madagascar, Aubréville (1949) en Afrique de l'Ouest, ont fortement mis en cause les feux de brousse entraînant la régression de la forêt qui cède la place à une savane présentée comme un stade de dégradation. L'élevage bovin extensif est une activité considérée comme directement responsable de processus de dégradation. Par ailleurs, les grands remèdes perdurent autour de la conservation avec le modèle dominant de création de parcs naturels, de la constitution d'un domaine forestier par reboisements des surfaces dénudées, de la restauration des sols.

Une idée habituelle selon laquelle plus les populations sont nombreuses plus leurs actions sur l'environnement sont négatives reste encore forte. Pourtant, des travaux montrent des innovations dans les rapports entre une société et l'utilisation qu'elle fait de son espace (Tiffen *et al.*, 1994). D'autres chercheurs anglo-saxons (Bassett, 2000 ; Blaikie & Brookfield, 1987 ; Fairhead & Leach, 1994) et français (Raynaut, 1977 et 1997 ;

\* DR2 CNRS, CEAF, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

\*\* DR1 IRD, CEAF, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Rossi, 2001) ont souligné combien l'environnement est à considérer dans le cadre de dynamiques sociales et de logiques paysannes, en reconnaissant aux populations leurs représentations et leurs modes locaux de gestion de l'espace et des ressources.

Depuis le début des années 1990, le modèle d'une relation forte (*nexus*) entre accroissement rapide de la population, augmentation de la pauvreté et dégradation de l'environnement est présentée comme une évidence par les experts des organismes internationaux, notamment ceux de la Banque Mondiale (Cleaver et Schreiber, 1994). Dès lors, le développement qui était prioritaire n'est plus à l'ordre du jour ; c'est plutôt la lutte contre la pauvreté qui serait la cause principale de mauvaise gestion de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables.

## I - L'ENVIRONNEMENT : UNE QUESTION DÉLAISSÉE OU LAISSÉE À DES SPÉCIALISTES

Les préoccupations relatives à l'environnement sont mises entre parenthèses par l'option privilégiant les opérations de développement qui visent une efficacité à court terme. De même, cette option ne se soucie pas d'associer les populations aux aménagements qui sont l'affaire de spécialistes (Blanc-Pamard, 1987).

### A. Le développement sans l'environnement

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, une priorité constante a été accordée au développement, notamment agricole, en Afrique tropicale, sans prendre en compte l'environnement et même aux dépens de celui-ci (Pélissier, 1995). Cette priorité est souvent attribuée aux politiques coloniales puis à celles des États indépendants qui ont encouragé l'augmentation de productions agricoles, spécialement de produits d'exportation. Cependant, les politiques ont souvent convergé avec des dynamiques locales très fortes en faveur de l'agriculture.

#### 1. La ruralisation de la forêt

En zone forestière, au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, J.-M. Gastellu (1989) a mis en évidence le processus de défrichement renouvelé d'une agriculture pionnière qui se poursuit sans cesse tant qu'il reste de la forêt. Cette conquête agricole sur la forêt est le fait de paysans qui, grâce à elle, émergent en riches paysans devenus, "à la force du poignet" (Gastellu, 1989), gros producteurs de cacao et de café. Tant qu'il reste de la forêt à

conquérir, le défrichement renouvelé laisse ouverte la possibilité de réussir en agriculture et il entretient une dynamique agricole. La création de plantations arbustives renouvelle la hiérarchie sociale et maintient une ouverture des sociétés rurales.

Déjà de riches paysanneries se constituèrent au Ghana grâce à la forêt dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Hill, 1963). Des migrants entraient en forêt, constituaient des "compagnies" pour acheter à bon compte de larges pans de forêt, défrichaient pour planter du cacao et réinvestissaient les profits dans de nouvelles plantations : une stratégie de véritable entrepreneurs capitalistes, aux dépens des populations locales et de la forêt.

La logique d'enrichissement paysan grâce à la destruction de forêt est située dans un contexte historique et politique par F. Verdeaux (1998). En reconstituant les combinaisons variables dans le temps des relations entre trois acteurs (l'État, les entreprises forestières, les paysans), il montre que la déforestation en Côte d'Ivoire n'est pas une calamité. La ruralisation des zones forestières fut d'abord une forme de résistance paysanne à l'acapement colonial de la forêt puis une politique volontariste de l'État pour créer une paysannerie prospère et dynamique. La forêt, facile d'accès, est devenue un véritable facteur de production pour une agriculture extensive qui a gagné toute la partie méridionale du pays.

### 2. Des terres neuves aux nouvelles ruralités

L'articulation d'une politique de développement agricole et d'initiatives paysannes a caractérisé également de nombreuses opérations de colonisation de terres neuves. Elles aussi se manifestent d'abord concrètement par des défrichements. Défrichements de forêts claires ou de savanes boisées de Terres Neuves dans les plaines centrales du Togo comme d'autres Terres Neuves au Sénégal oriental. Forcés de quitter leurs collines par l'administration coloniale, les Kabyé découvrirent une "haute brousse" qui, pour eux, était un véritable obstacle à l'installation (Lucien-Brun & Pillet-Schwartz, 1987).

Installés au Sénégal oriental dans les années 1970 par un organisme administratif, les Sereer s'y organisent ensuite librement : ils agrandissent leurs exploitations tout en pratiquant peu de jachère (Lericollais, 1999). Au Nord-Cameroun, après des descentes timides et parfois forcées sur des piémonts, les montagnards partent maintenant s'installer de plus en plus loin dans les plaines. Cultivateurs de coton, ils manifestent une véritable boulimie de terres (Seignobos *et al.*, 2000) en agrandissant sans cesse leurs terroirs.

La colonisation de nouvelles terres, souvent réticente aux débuts, peut prendre ensuite une ampleur qui dépasse les objectifs initiaux. Les atteintes à l'environnement en sont d'autant plus grandes. Au Nord-Cameroun, la société cotonnière qui organise les déplacements a dû contraindre les paysans à respecter des bandes boisées et laisser des arbres dans les nouveaux champs. Dynamiques et ouverts au progrès grâce aux soutiens de la société cotonnière, les migrants du Nord-Cameroun qui cultivent du coton ont, eux aussi, l'ambition de devenir de riches paysans, sans ménager leur nouvel environnement naturel. Chaque année, des défrichements agrandissent les exploitations. Quant à la simplification des rotations (maïs-coton), elles ne contribuent pas à maintenir la fertilité des sols.

Une nouvelle ruralité émerge, à la faveur de la colonisation des "terres neuves", marquée par l'adoption d'un comportement agraire inédit. Alors que les vieilles paysanneries africaines respectaient et entretenaient un environnement légué par leurs ancêtres, les migrants deviennent instables, à l'instar des Mossi "oiseaux de mil", insatiables en terres et destructeurs de végétation. Les études qui ont analysé ces conquêtes agricoles ont montré l'extension des surfaces cultivées et d'autres changements agricoles, mais elles ont prêté peu d'attention aux perturbations subies par l'environnement, surtout végétal.

### 3. L'élevage africain : une politique du bétail

L'évolution de l'élevage africain pendant la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle est comparable à celle de l'agriculture. Pour accroître les productions issues de l'élevage, les politiques visent à augmenter les effectifs de cheptel. À partir des années 1930 et surtout 1940, cet objectif est poursuivi par un effort soutenu de protection sanitaire du bétail contre les grandes épizooties, en particulier la peste bovine. À partir des années 1950, le contrôle vétérinaire est complété par des politiques d'hydraulique pastorale dans les zones sahéliennes : les effectifs de cheptel peuvent augmenter, estime-t-on, car il suffit de leur ouvrir de vastes pâturages qui, sans points d'eau aisément accessibles, restent hors de leur portée durant une grande partie de l'année. La politique d'inflation du nombre d'animaux est populaire auprès des pasteurs car elle répond à leur stratégie de posséder beaucoup de bétail. Cette stratégie était une solution anti-risque contre le caractère aléatoire de l'élevage et les catastrophes qui s'abattaient périodiquement sur les troupeaux.

À partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une relative sécurité remplace cependant les incertitudes d'autre-

fois. Au lieu de passer par une succession d'es-sors puis de chutes brutales d'effectifs, l'élevage connaît une progression régulière des chiffres de bétail, de 1940 à 1970. Des pâturages portent de plus en plus d'animaux, au-delà de leurs capacités, ce qui crée une situation de surcharge. Lorsque ces animaux se concentrent autour des points d'abreuvement moderne, les forages, les effectifs deviennent encore plus excessifs. En zone touarègue, ils sont en moyenne 2 à 3 fois plus nombreux que ceux prévus lors de la "planification", parfois jusqu'à 4 fois plus nombreux (Bernus, 1981). Ces concentrations énormes d'animaux autour des forages provoquent des dégradations en auréoles de pâturages environnants. Les atteintes à l'environnement sont relevées à la fois au Ferlo sénégalais et au Sahel nigérien. Les gouvernements africains n'ont jamais osé limiter les effectifs d'animaux venant s'abreuver aux forages. Libres d'accès et d'utilisation gratuite, ces équipements ont introduit des situations anarchiques dans la répartition des troupeaux. Ailleurs, des forages fixent des pasteurs mais également des cultivateurs qui se mettent à défricher les environs et dont les champs phagocytent les pâturages (Santoir, 1983).

Le manque d'attention des politiques pastorales envers l'environnement caractérise surtout l'Afrique de l'Ouest à l'époque coloniale. En Afrique de l'Est, notamment au Kenya, les Anglais sont soucieux de maintenir un équilibre entre le cheptel et la "capacité de charge" des pâturages, en contraignant les éleveurs à se défaire d'animaux. Cette politique largement anti-pastorale est alors très impopulaire et contestée par les pasteurs. C'est une caractéristique de cette époque : les décisions favorables à l'environnement sont considérées par les populations locales comme hostiles à leur égard.

### B. L'environnement à part

Une constante dans les décisions politiques privilégie les grands équipements, posés comme des conditions et des préalables au développement économique, surtout industriel. Même si ces équipements entraînent des perturbations environnementales, celles-ci n'empêchent pas des réalisations coûteuses mais jugées indispensables. Les grands barrages hydroélectriques s'accompagnent de lacs artificiels qui ennoient des zones humides souvent importantes du point de vue écologique. En aval, ils modifient complètement le rythme des crues et décrues, ce qui remet en cause la faune et la flore de zones qui étaient inondables. Les effets environnementaux des grands barrages sont le plus souvent évalués à court terme de façon négative. La mise en eau

d'un barrage entraîne en effet des impacts brutaux, en particulier en aval : dessiccation des plaines inondables, réduction des agricultures de décrue, perte de pâturages précieux en saison sèche. Cependant, à plus long terme, les sociétés rurales réussissent à s'adapter au nouvel environnement et même à en tirer parti. Elles répondent à la dessiccation des plaines en inventant une nouvelle agriculture locale performante (Thomas & Adams, 1999).

Lorsque l'administration prend conscience de dangers pour l'environnement, elle n'hésite pas à s'engager dans des actions ambitieuses. Elle mobilise des techniques modernes, elle investit de grands espaces, elle remodèle l'organisation spatiale selon des schémas géométriques de lignes droites, de périmètres, de cadres rationnels. Pour ces grands travaux, l'administration fait appel à des sociétés d'études qui appliquent des formules ayant fait preuve de leur efficacité en d'autres contextes.

Les programmes de lutte contre l'érosion par réseaux anti-érosifs, cultures en courbes de niveau, reboisements se sont soldés par des échecs. Que ces programmes aient eu des difficultés ne doit pas surprendre. Les obstacles rencontrés tiennent à une approche utilitariste et à une conception techniciste. Des certitudes sont énoncées sur la base de travaux scientifiques de naturalistes qui donnent toute leur légitimité aux discours prescriptifs qui visent à l'efficacité par des méthodes directives voire coercitives. Les interventions sont menées sans impliquer les sociétés rurales et pastorales. On retiendra l'histoire de l'opération GERES (Groupement Européen de Restauration des Sols) conçu de 1961 à 1966 qui a imposé aux paysans un périmètre anti-érosif dans le nord de la Haute-Volta (Marchal, 1979) et dont le bilan est négatif.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, les politiques de reboisement sont des solutions généralisées pour enrayer la dégradation du couvert ligneux. Ces périmètres restent un travail d'experts : grandes plantations spécialisées qui restent marginales pour les paysans et dont le choix d'espèces introduites à croissance rapide (eucalyptus principalement) répond à un objectif de rentabilité.

## II - L'ENVIRONNEMENT : UNE QUESTION POUR DES RÉPARATEURS, DES THÉRAPEUTES

Les grandes sécheresses des années 1970 ont été des temps de crise qui ont mis brutalement l'environnement sur le devant de la scène : sécheresses, déforestation, érosion des sols. Ces cir-

constances exacerbent alors les conceptions d'antagonismes entre écologie et sociétés, elles mobilisent des experts des milieux physiques, elles proposent des solutions de sauvetage qui nient les sociétés. Les populations locales sont accusées de détruire leur propre environnement. Cette période correspond à une lecture des changements environnementaux en termes de réduction, dégradation, péjoration qui relève de processus linéaires et largement irréversibles.

L'antagonisme entre les sociétés et l'environnement s'impose au Sahel sinistré par les sécheresses, mais il est également généralisé à l'ensemble des milieux. La crise environnementale appelle alors des solutions essentiellement techniques. Danger de désertification, "lèpre" érosive, destruction des pâturages s'imposent brutalement comme des maux de l'environnement.

### A. La grande peur de la désertification

La destruction irréversible de la végétation pour des raisons naturelles mais surtout humaines fait de la désertification le stade ultime des dégradations de l'environnement. En ce sens, la désertification se différencie de la dessiccation, processus naturel, comme de la perturbation environnementale, processus anthropique mais momentané et réversible.

Face à la menace de désertification, étayée par des cartes de "descente" des isohyètes et dramatisée par des images d'avancée frontale du désert, une véritable bataille est engagée (Rochette, 1989) : plantations d'arbres brise-vent (Opération "Sahel vert"), barrages-seuils, demi-lunes, diguettes, fixation des dunes. C'est la grande époque de l'organisme CILSS qui prend en charge et coordonne la "guerre écologique" contre la désertification. Des travaux ponctuels sont effectués par des moyens mécaniques mais aussi par la mobilisation des populations responsabilisées. Il s'agit d'entreprendre une véritable "régénération de l'environnement" (Rochette, 1989).

Le danger de la désertification, promu en problème international concernant spécialement l'Afrique, a suscité la création en 1977 d'un "Programme des Nations-Unies pour l'Environnement" (PNUE) basé à Nairobi et la signature à Paris en 1994 d'une "Convention internationale sur la lutte contre la désertification". La désertification devient alors un enjeu de négociations internationales. Les pays africains sollicitent une aide financière pour faire face à une catastrophe naturelle. De leur côté, les pays donateurs imposent des conditions politiques à leur aide.

En fait, les alarmes médiatiques et l'utilisation politique de la désertification ont anticipé les

investigations scientifiques. Des évaluations globales s'avèrent très divergentes, en relation avec des définitions larges ou restrictives du phénomène. Des controverses opposent les spécialistes quant à la responsabilité des actions anthropiques, notamment du pastoralisme, dans la désertification.

Une recherche entreprise par des géographes suédois au Soudan aboutit à des résultats qui contredisent le postulat d'une extension des zones désertiques (Hellden, 1991). Dès lors, la désertification relèverait davantage de la fiction politique ou même du mythe que du fait scientifique. A moins que le sens attribué à la désertification soit élargi jusqu'au domaine socio-économique (baisse des productions agricoles, aggravation de la pauvreté).

### B . La lutte contre l'érosion

Si la lutte contre la désertification a mobilisé les énergies dans l'urgence en intervenant sur plusieurs fronts, celle contre l'érosion se déroule dans le temps long et se constitue progressivement comme une science technique. Une conception américaine lie l'érosion à des problèmes de

ravinement donc hydrauliques. Cette conception a conduit à entreprendre de grands travaux d'intervention sur l'écoulement des eaux, selon un aménagement dirigiste et autoritaire, sans tenir compte des populations locales. Plus grave, des travaux hydrauliques, en morcelant des champs ont désorganisé des exploitations agricoles : la protection des sols contre l'érosion remet alors en cause la viabilité des agricultures locales. Contraints de respecter des aménagements qui soustraient des terres cultivables et d'entretenir des fossés et talus dont ils ignorent le statut foncier, des paysans ont préféré abandonner des terres aménagées contre l'érosion. Dans les faits, l'incompréhension entre les techniciens de la lutte anti-érosive et les paysans peut aboutir au même résultat qu'une mise en défens radicale : les terres protégées de l'érosion ne sont plus considérées comme des terres en production agricole.

Une autre conception de la lutte anti-érosive s'efforce de l'associer avec un développement agricole au bénéfice des paysans, par le biais d'une augmentation des rendements (Roose, 1994). Reste à savoir si celle-ci et, d'une façon générale, l'adoption d'une agriculture plus intensive, représente l'objectif principal de paysans, lorsque les travaux demandés sont importants (paillages,



**Aménagement anti-érosif au milieu de champs de coton, après la récolte.** Creusement par des engins mécaniques d'un large fossé rectiligne de diversion des eaux. Méthode "américaine" de lutte anti-érosive, actuellement contestée pour ses nombreux inconvénients (Kaélé, Nord-Cameroun) (Cliché Jean Boutrais).



**Lutte anti-érosive par édification de lignes de cordons pierreux en bas de versant.** Revalorisation d'une technique ancienne par un programme d'aménagement de terroirs (Bidzar, Nord-Cameroun) (Cliché Jean Boutrais).

enfouissement des résidus agricoles et des adventices). À des interventions brutales inspirées de traitements effectués dans les plaines américaines s'est substituée une série d'aménagements plus légers et plus souples de freinage et filtrage des eaux. Des pédologues deviennent des spécialistes et des conseillers pour la lutte contre l'érosion. La plupart des programmes de développement agricole comportent dès lors un volet anti-érosif et recourent à des spécialistes qui proposent des reboisements, des petits barrages, des gabions, des fossés, toutes solutions techniques posées comme valables par elles-mêmes. Dans le diagnostic un peu rapide des processus d'érosion, les fautifs sont bien identifiés : ce sont les acteurs locaux qui, curieusement, semblent s'accommoder de ce phénomène.

### C. Un mal et ses remèdes : le surpâturage

Il en est de même du surpâturage qui devient la grande menace sur les régions sahéliennes. Les spécialistes estiment que la capacité de charge des pâturages sahéliens n'excède pas un bovin pour 4 ha en saison sèche. Lorsque les charges sont supérieures, plusieurs "remèdes" sont proposés : organisation des parcours de saison sèche, utilisation rationnelle du pâturage aérien,

limitation d'accès aux prairies aquatiques, pilotage du nomadisme par la fermeture des forages. Mais la création de ranches est posée comme la meilleure solution pour restaurer des pâturages dégradés, grâce à des mises en défens par tranches d'espaces (Bille *et al.*, 1970). Dans les années 1980, le "Manuel sur les pâturages tropicaux" de l'IEMVT (Boudet, 1980), véritable bible pour les spécialistes, préconise un aménagement des pâturages sahéliens autour de chaque forage dans le cadre de "terroirs" pastoraux. Une rotation de pâture interviendrait d'une saison à l'autre, en jouant sur des couronnes de pâturages plus ou moins éloignés du forage. Des mises en repos de secteurs de pâturages seraient décidés en année à bonne pluviosité. Les éleveurs "bénéficiaires" de cet aménagement s'engageraient à respecter les directives d'encadreurs techniques et "à subir la nécessité du délestage en animaux excédentaires" (Boudet, 1980). Cette formule technique et dirigiste d'exploitation des pâturages sahéliens est révélatrice d'une conception de "réparateurs" de pâturages (Bille, 1994).

Ces traitements techniques présentent souvent l'inconvénient d'écartier les populations qui en seraient les premières bénéficiaires. Des constructions de terrasses sont entreprises chez des sociétés paysannes, sans les associer, si bien

que l'entretien de ces aménagements n'est pas assuré. Ailleurs, elles ont déjà migré (Marchal, 1983). En fait, la gravité de l'érosion diagnostiquée par les "thérapeutes" depuis un demi-siècle en Afrique et à Madagascar tient peut-être du postulat.

### III - L'ENVIRONNEMENT : UNE QUESTION GÉOPOLITIQUE

Alors que les conceptions antérieures prenaient en compte soit le développement prioritaire, soit l'environnement à réhabiliter, une troisième approche introduit l'environnement comme enjeu majeur à long terme. Ce reclassement des questions prend appui sur des évolutions décisives dans la recherche fondamentale. La "nouvelle écologie" largement issue d'études anglo-saxonnes (Zimmerer, 1994, 1998) remet en cause de façon radicale des postulats fondamentaux : évolution linéaire et régressive sous des impacts anthropiques, climax et équilibres entre dynamiques naturelles et ponctions, capacités de charges versus surexploitation de ressources. Les écosystèmes ne peuvent être posés comme des entités stables ni de référence par rapport à des perturbations ou dégradations anthropiques. Au contraire, les écosystèmes sont changeants et presque toujours en déséquilibre, les crises écologiques marquant des moments importants de recomposition de ces systèmes. Dès lors, les écosystèmes n'évoluent pas de façon prédictible et déterminée, selon des jeux de force antagoniste. Des états successifs relèvent de ruptures qui se produisent dans un schéma d'incertitude. Les modèles de déséquilibres écologiques ont fait spécialement l'objet d'investigations dans les travaux des pastoralistes africains.

Les rapports à l'environnement sont repensés par les scientifiques mais ils enregistrent également de nouvelles conceptions qui relèvent d'une "écologie politique" (Blaikie, 1999). Le caractère politique des questions environnementales imprègne plusieurs composantes à plusieurs échelles : nouveaux enjeux des aires protégées, réhabilitation des savoirs paysans, importance du local.

#### A. Les aires protégées : une permanence

En Afrique et à Madagascar, la décentralisation administrative représente, depuis la décennie 1990, un changement radical dans les relations entre l'État et les populations. Il implique un transfert de pouvoirs et d'attributions, de l'État vers des instances régionales et locales. Parmi ces attributions figure l'environnement envisagé à travers la gestion des ressources naturelles et la

protection vis-à-vis des excès d'usage. Des collectivités "décentralisées" deviennent responsables de leur environnement, même si l'État garde souvent des prérogatives. L'innovation institutionnelle que représente la gestion locale des ressources renouvelables coexiste avec le modèle ancien et expansionniste des aires protégées, ce qui entraîne une concurrence pour le contrôle du territoire mais aussi des rentes que procurent le tourisme et la coopération internationale.

Cette nouvelle option politique n'annule pas les engagements nationaux de conservation d'espaces soustraits aux activités humaines qu'il s'agit d'ouvrir à un tourisme international censé assurer à terme la pérennité de ce mode de conservation. Aires protégées, réserves forestières et réserves de faune, parcs naturels font l'objet de surveillances renforcées, souvent grâce à l'appui d'organismes internationaux. Les populations voisines (pasteurs, bûcherons, chasseurs) font les frais du contrôle accentué des aires protégées dont les ressources naturelles deviennent attractives, dans un contexte de raréfaction. D'un autre côté, le tourisme, source de revenus pour l'État, est encouragé par la promotion d'une nature esthétisée. Par la valorisation d'objets naturels emblématiques (lémuriens, girafes, éléphants ...) se construit une culture de l'environnement africain et malgache qui contribue au développement économique des pays.

Les formes d'exclusion radicale des populations voisines d'aires protégées sont parfois corrigées par des projets participatifs. Les politiques anglo-saxonnes d'implication des populations locales à la gestion et aux bénéfices tirés du tourisme et des safaris datent déjà de quelques décennies (Programme CAMPFIRE — *Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources* — du Zimbabwe, Réserve de Ngorongoro en Tanzanie). Programme innovant dans les relations entre populations locales et aires protégées (transfert de la gestion et des revenus générés par la faune sauvage aux autorités locales), CAMPFIRE a pourtant entraîné des réactions parfois négatives et violentes de la part des "bénéficiaires". En s'accompagnant de l'extension d'aires protégées et de la pose de clôtures en fil de fer barbelés, des programmes CAMPFIRE ont continué la politique coloniale de dépossession et d'expulsion d'agriculteurs et d'éleveurs. Pour ceux-ci, la conception d'un développement basé sur la protection d'animaux sauvages — source de revenus — est aberrante car elle contredit tout un modèle de progrès et de civilisation (Alexander & McGregor, 2000). En Afrique de l'Ouest, les participations locales aux réserves de faune sont plus récentes et plus ponctuelles (projet Girafe au Niger) mais elles suscitent déjà des formes de contestation individuelle.

La participation à la gestion des réserves est posée comme une alternative au braconnage, forme de réaction à l'exclusion des populations. En fait, elle risque de faire émerger des conflits entre les acteurs locaux (institutions locales contre opposants, élus et notables contre les autres). La participation aux aires protégées n'est pas toujours vécue comme du développement.

## B. Les savoirs paysans : une reconnaissance

La prise en compte des populations s'accompagne maintenant d'une reconnaissance des savoirs locaux (Scoones & Thompson, 1999). D'abord reconnus pour les activités agricoles, dans le cadre de projets de développement, les savoirs locaux ont été réhabilités ensuite dans le domaine environnemental. Qu'il s'agisse de pratiques d'émondage des arbres, de la semi-culture d'une graminée sauvage comme *Andropogon gayanus*, de l'exploitation des stocks de poissons par des techniques adaptées à des lieux particuliers de pêche, le constat d'un bon usage des ressources naturelles est souvent mis en évidence. Cette reconnaissance s'inscrit parfois dans une optique populiste qui contredit la conception de populations ou d'activités dégradantes.

Les spécialistes des pâturages africains, obnubilés par le critère fixe et quantifié de capacité de charge, n'avaient cessé d'accuser les pasteurs de dégrader leur capital naturel (Boutrais, 1992). Cependant, la plupart des projets ambitieux de gestion des pâturages par contrôle des charges en bétail n'ont pas donné les résultats escomptés. Au Ferlo sénégalais, un allègement autoritaire des charges durant plus d'une dizaine d'années s'est traduit par des conséquences négatives (en ressources herbacées pâturables). Des charges trop faibles en bonnes années pluvieuses n'ont

pas permis un broutage suffisant ; les bonnes graminées ont diminué devant une exubérance végétale d'espèces peu appréciées (Thébaud, Grell & Miehle, 1995). Au Niger, des ranchs ont échoué dans un contexte opposé : la sécheresse a contraint les éleveurs à partir vers le sud, malgré des allègements de charge dans les pâturages aménagés. On se rend compte qu'en zones arides et semi-arides, l'environnement pastoral est hétérogène dans l'espace et le temps. La mobilité pastorale permet de s'adapter aux variations incessantes de ressources naturelles. Dès lors, la "nouvelle écologie" ne prescrit plus une gestion rigide des pâturages mais plutôt un appui à la mobilité, une reconnaissance de pâturages d'attache et de pâturages de repli en cas de sécheresse (Scoones, 1999). De même, les feux de brousse ne sont plus complètement condamnés en savanes. L'efficacité de leurs effets sur la végétation conduit plutôt à les gérer comme des outils (feux précoces ou tardifs) en fonction de l'objectif recherché. Devant le constat d'une incapacité à gérer les pâturages de façon dirigiste et externe aux sociétés pastorales, les organismes d'intervention s'efforcent de déléguer cette attribution aux éleveurs, une fois organisés en groupements et associations locales. Cependant, les associations pastorales ou agropastorales s'engagent peu d'elles-mêmes dans une gestion globale des pâturages. Lorsqu'elles le font, c'est dans un objectif d'appropriation ou de sécurisation foncière davantage que de protection environnementale.

Malgré le faible engagement de certains acteurs locaux, la participation fait désormais partie intégrante du discours à propos de l'environnement, qu'il vienne des ONG les plus petites ou des organismes internationaux. Il n'en reste pas moins que les politiques participatives des populations locales recouvrent et entérinent encore des inter-



**Le feu, calamité pour l'environnement.** A l'occasion d'un séminaire à l'École nationale des Eaux et Forêts à Mamou (Guinée), un slogan met en garde contre le feu (en 1994), alors que les scientifiques ne condamnent plus cette pratique (Cliché Chantal Blanc-Pamard).



**Discordance entre un "projet" de protection environnementale et des pratiques locales.** Le panneau interdit les feux et la pâture mais un feu de brousse vient de brûler les herbes (environs de Garoua, Nord-Cameroun) (Cliché Jean Boutrais).



#### Réhabilitation d'un environnement sahélien dégradé (Keita, Ader Doutchi, Niger)

Dans les années 1990, des projets de développement comportent une composante environnementale importante : édification de bourrelets en "demi-lune" pour lutter contre l'érosion, plantation d'arbres, surtout des acacias (pour la production de gomme arabique) (Cliché Jean Boutrais).

ventions dirigées. Le plus de participatif finit par se heurter à des limites et même par sécréter des exclusions. À la limite, la conception participative transfère à des acteurs locaux l'initiative et les moyens de gérer leurs ressources naturelles. Dès lors, le rôle des intervenants extérieurs se réduit à un accompagnement et à un conseil de bon usage. De la même façon qu'il existe des courtiers du développement qui interceptent les besoins des populations, des courtiers de l'environnement sont prêts à se placer dans ce nouveau champ (Bierschenk *et al.*, 1999).

Au niveau national, la faillite des gestions administratives des ressources naturelles donne lieu à de nouvelles politiques institutionnelles de l'environnement (Compagnon & Constantin, 2000). L'exemple le plus novateur est la loi adoptée à Madagascar en 1996 dite loi GELOSE (GEstion LOcale SEcurisée). Elle définit une politique nationale de gestion des ressources naturelles qui appartiennent à l'État. Ce sont des communautés de base qui assureront la gestion de ces ressources, dans le cadre d'un contrat établi avec l'État (Maldidier, 2001). Ce recours à ces commu-

nautés de base donne lieu, en fait, à des stratégies qui visent plus à tirer profit d'une rente potentielle qu'à défendre l'environnement. Il faut préciser que les contrats de transfert de gestion touchent des espaces et des ressources renouvelables ne présentant pas de forts enjeux de biodiversité.

#### C. L'importance du local : un changement d'échelle

La gestion locale des ressources naturelles peut être conçue non comme une administration essentiellement technique mais comme un objectif de "gouvernance". Pour une bonne gestion des ressources naturelles, il est indispensable que la gouvernance soit également bonne, c'est-à-dire à l'échelle des problèmes à traiter. Or, en matière de ressources naturelles, cette échelle est avant tout locale (Thomson, 1997).

À cette notion de bonne gouvernance est liée également celle de développement durable. Le développement durable est appréhendé à deux échelles extrêmes, l'une qui est globale et l'autre

locale. Au niveau global sont posés les problèmes de désertification, déforestation, perte de biodiversité, changement climatique ... Au niveau local, les "maladies de l'environnement" concernent surtout l'érosion, la surexploitation des ressources, la pauvreté comme cause de dégradation. Alliant développement et environnement, le développement durable passe aussi par les collectivités locales. À chaque fois, le local intervient comme solution sociale et territoriale.

Le local devient garant de l'implication de communautés vis-à-vis de l'environnement. Les formes d'organisation territoriale les plus aptes pour cet objectif se nouent souvent à l'échelle des terroirs. Dès lors, la formule "gestion de terroirs" comme cadre spatial semble garantir une convergence entre les populations et les intervenants pour l'environnement. Les relations entre communautés locales et environnement ont complètement basculé depuis une décennie. Auparavant, leur rôle dans la gestion environnementale et la construction de paysages était sous-estimé ou même contesté. Utilisateurs principaux des ressources naturelles, les acteurs locaux étaient perçus comme des destructeurs potentiels. Il fallait protéger l'environnement des communautés locales (Leach, Mearns & Scoones, 1999). Aujourd'hui, c'est l'inverse : une gestion de l'environnement semble impossible sans l'implication des acteurs locaux. Vivant en permanence dans cet environnement, ils s'imposent comme les gestionnaires principaux de la nature. L'efficacité de cette gestion tient à des unités spatiales relativement petites, des structures sociales homogènes et des normes partagées, tous caractères distinctifs des communautés locales. Les chercheurs anglophones ont ainsi établi une "*community-based natural resource management*" (CBNRM), véritable postulat de la nouvelle pensée de l'action sur l'environnement. Reste à savoir si les sociétés sont homogènes à l'échelle locale. Une illusion localiste n'imprègne-t-elle pas les approches promues aujourd'hui dans le domaine de l'environnement ? Par ailleurs, la priorité au local n'engage-t-elle pas de manière excessive la responsabilité environnementale des acteurs locaux ?

L'approche dominante actuellement marque une transition délicate car elle tente de mettre en place les conditions institutionnelles d'un partage pour la gestion de l'environnement. Or, un tel partage n'a probablement jamais existé dans les sociétés elles-mêmes (Fauroux, 2000). Le contrôle de l'environnement et de ses ressources n'a-t-il pas toujours relevé du pouvoir dans les sociétés africaines et malgaches ?

## **D. L'écologie politique : une nouvelle posture scientifique**

Au-delà de la mise en évidence de plus en plus fréquente des questions d'environnement en Afrique et à Madagascar, l'écologie politique s'affirme, depuis les années 1990, comme une nouvelle école géographique chez les Anglo-saxons de part et d'autre de l'Atlantique. Elle est définie comme "une recherche du politique dans les causes, conditions et effets des changements environnementaux" et elle montre "l'importance décisive du rôle du pouvoir dans les négociations entre acteurs à propos des questions environnementales" (Bryant & Bailey, 1997). La mise en avant du politique dans les enjeux liés à l'environnement provient de la violence des conflits et luttes pour l'accès, le contrôle et la gestion des ressources naturelles.

L'influence du politique dans les changements environnementaux est abordée à plusieurs échelles. Des géographes mettent l'accent sur les échelles locales et régionales. Même au sein des ménages, des antagonismes opposent des acteurs (hommes-femmes, adultes-jeunes) à propos de ressources naturelles. Aux niveaux intermédiaires, les incertitudes foncières du domaine environnemental constituent souvent des motifs d'affrontement. Aux niveaux national et international, des divergences en termes d'attributions et de droits, de logiques économiques contribuent à "géopolitiser" l'environnement.

À toutes ces échelles, l'écologie politique tend à privilégier les relations entre acteurs, depuis les acteurs locaux jusqu'aux organisations internationales. D'une certaine façon, elle risque d'être une recherche sur le politique, davantage qu'à propos des processus environnementaux eux-mêmes. Cependant l'écologie politique est sans doute l'approche théorique la plus innovante et la plus mobilisatrice des questions d'environnement et de développement, surtout dans le cadre actuel de globalisation.

## **CONCLUSION - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE SOLUTION POUR L'ENVIRONNEMENT ?**

L'important mouvement d'idées qui se dessine actuellement sur les questions d'environnement mobilise les pays du Nord et du Sud. Le premier Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992 a marqué un tournant dans la manière d'aborder l'environnement et le développement. Dix ans après, le Sommet de Johannesburg baptisé "Sommet mondial pour le développement durable" qui se tiendra en Afrique du Sud en septembre 2002 a pour but de réaffirmer l'engage-

ment mondial pour le développement durable pour la prochaine décennie.

Les questions d'environnement réunissent les chercheurs des sciences naturelles et des sciences sociales alors que les travaux sur les seuls espaces ruraux n'ont pas intéressé les écologues (Lescure, 1997). Comme la notion d'environnement, celle de développement durable mobilise différentes disciplines de sciences de la nature, de sciences techniques et sociales : elle sollicite des dialogues entre sciences. Elle met l'accent sur la diversité des liens tissés entre les sociétés et la nature dans leurs dimensions spatiales, temporelles et territoriales. L'alliance entre environnement et développement renouvelle ainsi les champs habituels des disciplines scientifiques et formule de nouveaux concepts pour aborder la question du développement durable. La notion de durabilité comporte une exigence de prise en compte du temps dans le long terme (Jollivet, 2001).

Alors que l'environnement était souvent pensé sans dimension temporelle, il existe un temps et même une histoire de l'environnement (Bertrand & Bertrand, 2000). Une fois l'environnement considéré dans sa dimension historique, il n'est plus une entité seulement naturelle, externe et étrangère aux sociétés. Il devient une composante de l'histoire des sociétés elles-mêmes. Il change alors de signification : d'objet susceptible d'usages et d'exploitation, il devient autre chose, il participe à leur identité et s'inscrit dans leur devenir ; il relève de ce qui représente leur patrimoine naturel. Ce patrimoine est construit en territoires : espaces structurés, contrôlés, porteurs de sens et d'identité. Dès lors, les sociétés investissent complètement leur environnement et en sont responsables, à leur mesure et à leur échelle. Elles s'affranchissent de la logique participative pourtant présentée comme une panacée.

Seule une patrimonialisation de la nature par les sociétés et de leurs pratiques locales peut garantir un développement durable. Reste à savoir si ces patrimoines naturels doivent être institutionnalisés pour que la maîtrise des sociétés sur leur environnement soit pleinement confirmée.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ALEXANDER, J. ; MCGREGOR, J. (2000).- Wildlife and politics : CAMPFIRE in Zimbabwe. *Development and Change*, n° 31, pp. 605-627.

AUBREVILLE, A. (1949).- *Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale*. Paris, Société d'édition de géographie coloniale et maritime.

BASSETT, Thomas J. ; ZUÉLI, Koli Bi (2000).- Environmental discourses and the ivorian savanna. *Annals of the Association of American Geographers*, 90(1), pp. 67-95.

BERNUS, E. (1981).- *Touaregs nigériens ; unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*. Paris, ORSTOM, 507 p. (Réédition 1993, Paris, L'Harmattan).

BERTRAND, C. ; BERTRAND, G. (2000).- Le géosystème : un espace-temps anthropisé. Esquisse d'une temporalité environnementale. In : BARRUÉ-PASTOR, M. ; BERTRAND, G. (Éds.).- *Les temps de l'environnement*. Toulouse, PUM, 544 p.

BIERSCHENK, T. ; CHAUVEAU, J.-P. ; OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (Éds.) (1999).- *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala.

BILLE, J.-C. et al., (1970).- *Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères*. Maisons-Alfort, IEMVT, 183 p.

BILLE, J.-C. (1994).- *Réparateur de pâturages ; carnets d'Afrique*. Paris, L'Inventaire, 343 p.

BLAIKIE, P. ; BROOKFIELD, H. (Éds.) (1987).- *Land degradation and society*. London and New York, Methuen.

BLAIKIE, P. (1999).- A review of political ecology. Issues, Epistemology and analytical narratives. *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, 43(3-4), pp. 131-147.

BLANC-PAMARD, C. (1987).- État et Écologie. L'empire du milieu. In : TERRAY, E. (Éd.).- *L'État contemporain en Afrique*. Paris, L'Harmattan.

BOUDET, G. (1970).- *Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères*. Maisons-Alfort, IEMVT, 258 p. (3<sup>e</sup> édition).

BOUTRAIS, J. (1992).- L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante ? *Afrique contemporaine*, 161, pp. 109-125.

BRYANT, R. ; BAILEY, S. (Éds.) (1997).- *Third world political ecology*. London, Routledge, 256 p.

CLEAVER, A. ; SHREIBERG, G. (1994).- *Reversing the spiral. The population, agriculture and environment nexus in Sub-Saharan Africa*. Washington, The World Bank, 293 p.

COMPAGNON, D. ; CONSTANTIN, F. (2000).- *Administrer l'environnement en Afrique*. Paris, Karthala.

FAIRHEAD, J. ; LEACH, M. (1994).- Représentations culturelles africaines et gestion de l'environnement. *Politique africaine*, n° 53, pp. 11-24.

- FAUROUX, E. (2000).- La forêt dans les systèmes de production ouest-malgaches. In : GILLON, Y. ; CHABOUD, C. ; BOUTRAIS, J. (Éds.).- *Du bon usage des ressources renouvelables*. Paris, Éditions de l'IRD, 471 p. (Collection latitudes, 23).
- GASTELLU, J.-M. (1989).- *Riches paysans de Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 178 p.
- GILLON, Y. ; CHABOUD, C. ; BOUTRAIS, J. (Éds.) (2000).- *Du bon usage des ressources renouvelables*. Paris, IRD, 471 p. (Collection Latitudes, 23).
- HELLDEN, U. (1991).- Desertification; time for an assessment ? *Ambio*, 20(8), pp. 372-383.
- HILL, P. (1963).- *The migrant cocoa-farmers of Southern Ghana: a study in rural capitalism*. Londres, Cambridge University Press.
- HUMBERT, H. (1948).- La dégradation des sols à Madagascar. *Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar*, Série D, Tome I, Fasc I, pp. 33-52.
- JOLLIVET, M. (Éd.) (2001).- *Le développement durable, de l'utopie au concept*. Paris, Elsevier, 288 p. (Collection Environnement).
- LEACH, M. ; MEARNS, R. ; SCOONES, I. (1999).- Environmental Entitlements: Dynamics and Institutions in Community-Based Natural Resource Management. *World Development*, 27(2), pp. 225-247.
- LERICOLLAIS, A. (Éd.) (1999).- *Paysans sereer; dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris, IRD, 668 p. (Collection À travers champs).
- LESCURE, J.-P. (1997).- Ruralité ou environnement ? In : *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, ORSTOM, 768 p. (Collection Colloques et Séminaires).
- LUCIEN-BRUN, B. ; PILLET-SCHWARTZ, A.M. (1987).- *Les migrations rurales des Kabyé et des Losso (Togo)*. Paris, ORSTOM, 391 p. (Travaux et Documents, 102).
- MALDIDIÉ, C. (2001).- *La décentralisation de la gestion des ressources renouvelables à Madagascar. Les premiers enseignements sur les processus en cours et les méthodes d'intervention*. Rapport multigr., 140 p.
- MARCHAL, J.Y. (1979).- L'espace des techniciens et celui des paysans : histoire d'un périmètre anti-érosif en Côte d'Ivoire. In : *Maîtrise agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique*. Paris, Orstom, 600 p. (Mémoires ORSTOM, 89).
- MARCHAL, J.-Y. (1983).- *Yatenga, Nord Haute Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*. Paris, ORSTOM (Travaux et Documents, 167).
- PÉLISSIER, P. (1995).- *Campagnes africaines en devenir*. Paris, Arguments, 318 p.
- RAYNAUT, C. (1977).- Lessons of a Crisis - Leçons d'une crise. In : DALBY, D. et al. (Eds.).- *Drought in Africa, African Environmental Special Report*. Londres, International African Institute.
- RAYNAUT, C. (Éd.) (1997).- *Sahels. Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*. Paris, Karthala, 430 p.
- ROCHETTE, M. (Dir.) (1989).- *Le Sahel en lutte contre la désertification. Leçons d'expérience*. Margraf, CILSS/GTZ-WEIKERSHEIM.
- ROOSE, E. (1994).- *Introduction à la gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols (GCES)*. Rome, FAO, Bulletin pédologique de la FAO, 420 p.
- ROSSI, G. (2000).- *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*. Paris, CNRS Éditions, 248 p.
- ROSSI, G. ; LAVIGNE DELVILLE, P. ; NARBEBURU, D. (Éds.) (1998).- *Sociétés rurales et environnement. Gestion des ressources et dynamiques locales au Sud*. Paris, Karthala-Regards-Gret, 402 p.
- ROUGERIE, G. (1990).- Forêts denses, friches et "poumon vert". In : RICHARD, J.F. (Éd.).- *La dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*. Dakar, Presses Universitaires, 310 p.
- SANTOIR, C. (1983).- *Raison pastorale et politique de développement. Les Peuls sénégalais face aux aménagements*. Paris, ORSTOM, 185 p. (Travaux et Documents, 166).
- SCOONES, I. (Éd.) (1999).- *Nouvelles orientations du développement pastoral en Afrique*. Paris, CTA-Karthala, 362 p.
- SEIGNOBOS, C. et al. (2000).- *Le lamidat de Touroua (Nord Cameroun), cadre d'un projet d'aménagement du territoire*. Rapport multigr.
- THEBAUD, B. ; GRELL, H. ; MIEHE, S. (1995).- *Vers une reconnaissance de l'efficacité pastorale traditionnelle : les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le nord du Sénégal*. Londres, IIED, n° 55.
- THOMAS, D. H-L ; ADAMS, W.M. (1999).- Adapting to dams : agrarian change downstream of the Tiga Dam, Northern Nigeria. *World Development* (27)6, pp. 919-935.
- THOMSON, J.T. (1997).- Pour une gestion locale des ressources : exemples maliens. In : *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, ORSTOM, 768 p. (Collection Colloques et Séminaires).

TIFFEN, M. ; MORTIMORE, M. ; GIKUCHI, F. (1994).- *More people, less erosion. Environmental recovery in Kenya*. Chichester, Wiley.

VERDEAUX, F. (1998).- Paradoxes et rationalités de la déforestation en Côte d'Ivoire. *Natures, Sciences, Sociétés*, 6(1), pp. 26-36.

ZIMMERER, K.S. ; YOUNG, K.R. (1998).- *Nature's Geography : New lessons for conservation in developing countries*. Madison, University of Wisconsin Press.

ZIMMERER, K.S. (1994).- Human Geography and the 'New Ecology'. The prospect and promise of integration. *Annals of the Association of American geographers*, n° 84, pp. 108-125.

Chantal BLANC-PAMARD est directeur de recherche au CNRS, directeur-adjoint du Centre

d'Études Africaines (CNRS/EHESS), Géographe, elle mène une recherche sur la diversité et la dynamique des rapports nature-société à Madagascar. Elle est l'éditeur scientifique d'*Histoires de géographes*, Paris, CNRS, Collection Mémoires et Documents de géographie, 1991. Elle a publié avec François Ruf *La transition caféière (côte Est de Madagascar)*, Montpellier, CIRAD, Collection Documents Systèmes Agraires, 1992. Sur le sud-ouest de Madagascar, elle est l'auteur-réalisateur d'un film *Le maïs et la cendre*, IRD-Audiovisuel, 1999. Elle a publié avec Hervé Rakoto Ramiarantsoa *Le terroir et son double. Tsarahonenana (1966-1992) Madagascar*, collection "À Travers Champs", Éditions de l'IRD, 2000.

### **LES TEMPS DE L'ENVIRONNEMENT. D'UN SAUVETAGE TECHNIQUE À UNE GESTION LOCALE EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR**

par Chantal BLANC-PAMARD, Jean BOUTRAIS

Jusqu'aux années 1970, les relations entre les sociétés et leur environnement n'étaient pas une préoccupation importante dans les domaines scientifiques et politiques. La priorité portait sur le développement en termes de production, de progrès économiques, d'aménagements d'espaces. Avec les années 1970, les temps des crises ont mis brutalement l'environnement sur le devant de la scène : sécheresses, déforestation, érosion des sols. Ces circonstances exacerbent alors les conceptions d'antagonismes entre écologie et sociétés, elles mobilisent des experts des milieux physiques, elles proposent des solutions de sauvetage qui nient les sociétés. Les populations locales sont accusées de détruire leur propre environnement. Cette période correspond à une lecture des changements environnementaux en termes de réduction, dégradation, péjoration qui relève de processus linéaires et largement irréversibles.

Aujourd'hui, une nouvelle dimension intègre le territoire et les conditions d'accès aux ressources. Des États élaborent des politiques environnementales qui répondent à des règles internationales mais qui restent peu efficaces ; d'autres États délèguent des responsabilités environnementales auprès des acteurs locaux, institués en gestionnaires de la nature. L'environnement n'est plus une entité naturelle, c'est une construction sociale produite dans un contexte géographique et historique, c'est de plus en plus un enjeu de conflits et de négociations. Les recherches prennent en compte les représentations et les savoirs sur l'environnement jusqu'à reconnaître l'affirmation de patrimoines naturels. Un nouveau regard est désormais porté sur l'environnement envisagé dans sa composante culturelle et politique.

**Mots clefs :** Afrique, Madagascar, environnement, développement, histoire environnementale, ressource naturelle, État, communauté locale, politiques publiques, écologie politique, patrimoine naturel, développement durable.

### **CHANGING VIEWS ON THE ENVIRONMENT: FROM TECHNOLOGICAL CONTROL TO COMMUNITY-BASED MANAGEMENT (AFRICA AND MADAGASCAR)**

by Chantal BLANC-PAMARD, Jean BOUTRAIS

Up until the 1970s, society-environment relations were not a major preoccupation in science and policy circles. Priority was given to development in terms of production, economic growth, and regional planning. During the 1970s, a series of environmental crises (drought, deforestation, soil erosion) dramatically brought society-environment relations to center stage. Analyses of these events often exaggerated the tensions between social and ecological systems; they also privileged the hard sciences (engineering, biology, physics) and technological solutions. To save the environment which excluded local communities in solving environmental problems. In fact, local actors were accused of destroying their own environments. This period corresponds to a view of environmental change as a linear and largely irreversible processes characterized by pollution, land degradation, and a decline in the number and diversity of plant and animal species.

Today, a new society-environment approach examines access to and management of natural resources within a territorial framework in which social science perspectives dominate. Some states devise environmental policies following international guidelines but which are largely ineffective; other states transfer authority over natural resource management to local communities. The environment is no longer viewed as a natural entity; rather, it is seen as a social construction produced in specific geographical and historical settings. The environment is increasingly viewed as an arena of conflict and negotiation in which multiple stakeholders interact. Contemporary society-environment research takes an interest in local knowledge and representations of the environment in which particular landscapes and resources are viewed as constituting a natural patrimony. These recent social science perspectives emphasize the cultural and political dimensions of society-environment relations.

**Key words :** Africa, Madagascar, environment, development, environmental history, natural resource, State, local community, public politics, political ecology, natural patrimony, sustainable development.